



## AGENDA des examens médicaux obligatoires au cours de votre grossesse.

### Avant le 4<sup>ème</sup> mois

- Durant le premier trimestre, vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.

### 4<sup>ème</sup> mois

- Examens cliniques, biologiques et, éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois (1er contact avec une sage-femme). Inscriptions aux cours de préparation à l'accouchement.

### 5<sup>ème</sup> mois

- Examens cliniques et biologiques, vous passerez une nouvelle échographie dite "morphologique".

### 6<sup>ème</sup> mois

- Examens cliniques et biologiques.
- C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement.
- Vous allez devoir vous occuper de l'inscription à la clinique.

### 7<sup>ème</sup> mois

- Examens cliniques et biologiques.
- Echographie de contrôle de croissance et de présentation.

### 8<sup>ème</sup> mois

- Examens cliniques et biologiques.
- Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la clinique.
- Consultation pré-anesthésique.

### 9<sup>ème</sup> mois

- Les derniers examens cliniques et biologiques. Appréciation du pronostic obstétrical.